

19.01.2006 - 10:40 Uhr

ASTAG: Le transport routier est indispensable pour l'économie intérieure et la société

Berne (ots) -

Le président central de l'ASTAG Carlo Schmid-Sutter a illustré lors du congrès de la VESTRA à Lucerne de manière éloquent l'importance des transports routiers. Lors de ce congrès consacré au thème du trafic de marchandises, il a souligné le rôle de la branche des transports, notamment du trafic intérieur. Compte tenu de la fonction primordiale que les transports routiers jouent pour l'économie et la société en Suisse, Schmid plaide résolument en faveur d'un dégrèvement de la branche. La Confédération se réjouit certes des milliards de recettes en provenance de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations RPLP. Mais en définitive, la Suisse en paie la en très grande partie elle-même. Elle ne contribue guère à l'objectif de transfert visé.

En 2002, le trafic de marchandises par la route a parcouru en Suisse 2,2 milliards de kilomètres. 72 pour cent de ces prestations de conduite ont été fournies dans le trafic intérieur, 16 pour cent dans l'importation/exportation et 12 pour cent dans le trafic de transit. Cela montre clairement que ce sont en premier lieu l'économie et les consommateurs suisses qui ont besoin du trafic de marchandises par la route. Mais parallèlement, les tonnages nets dans le transit ont également augmenté et cela de 35 pour cent dans la période de 1993 à 2003. En dépit de cette constatation, plus de 80 pour cent des transports de marchandises par la route sont directement liés à la place économique suisse.

"Nous constatons une contradiction flagrante au niveau de la politique des transports de la Confédération " a relevé à Lucerne Carlo Schmid-Sutter, président central de l'ASTAG. D'une part, les milieux politiques sont liés à l'article sur la protection des Alpes qui souhaite transférer le trafic de marchandises en transit de la route au rail et de l'autre, l'Accord sur les transports terrestres stipule le libre choix du moyen de transport sur le territoire de l'Union européenne et en Suisse. Schmid a critiqué l'inconséquence de la politique des transports et extérieure de notre pays en s'exclamant: "Cela est incompatible".

Le trafic intérieur est victime du trafic de transit

Le Conseiller aux Etats Schmid-Sutter craint que le trafic intérieur ne soit victime du trafic de transit. Dans le domaine fiscal, c'est déjà chose faite! Le président central de l'ASTAG a constaté qu'en raison de l'interdiction de toute discrimination, le trafic intérieur, indispensable pour notre pays, doit s'acquitter de la même redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations RPLP que le trafic de transit par les Alpes qui doit être transféré sur le rail.

Il a également mis un terme à l'illusion du transfert. L'objectif légalisé par le Parlement selon lequel le nombre des courses de camions traversant nos Alpes doit être limité à 650'000 seulement ne sera pas atteint. À l'heure actuelle, ce nombre est encore de près 1,3 millions - soit le double.

Cela ne va pas changer lorsque les chemins de fer seront plus concurrentiels. Sur le plan international et sur les trajets à longue distance, ils ont certes déjà connu une croissance qui est parfaitement judicieuse. Mais dans le trafic de marchandises

intérieur, c'est le contraire. À cet égard, les chemins de fer, notamment CFF Cargo, ont échoué. Le manque de proximité du marché et une stratégie d'entreprise erronée ont apparemment eu pour effet que CFF Cargo a dû annoncer récemment des projets de réduction au niveau du trafic de transport par wagons entiers. Schmid a donné le commentaire suivant "Il se peut toutefois que cette évolution regrettable permette au moins d'attirer l'attention du public sur le rôle fondamental que le camion joue pour l'approvisionnement intérieur!"

RPLP: inspirée par des motifs financiers et non pas environnementaux et en rapport avec la politique des transports!

Le président central de l'ASTAG a constaté que les vraies motivations de la RPLP étaient de la sorte de plus en plus manifestes: la Confédération a besoin du transport routier parce qu'il représente une source de revenus importante. Dans la seule année 2002, les recettes brutes en provenance de la RPLP étaient de près de 850 millions de francs. L'augmentation de cette redevance en 2005 "va entraîner un surcroît de recettes appréciable". C'est du moins ce qu'espère l'Office fédéral du développement territorial. Près de 1,4 milliards de francs sont prévus au budget. Mais ce n'est pas tout: en 2007, une nouvelle augmentation des taux de redevance est annoncée afin que l'on puisse tabler sur des recettes brutes d'environ 1,6 milliards de francs. Ensuite, les recettes vont augmenter continuellement jusqu'à 1,9 milliards en 2020." La part du lion est fournie par le trafic intérieur, en d'autres termes par l'économie et la population suisse!

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél.: +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100503180> abgerufen werden.